



**MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION**  
**MINISTRY OF COMMUNICATION**

**CEREMONIE DE PRESENTATION DES VŒUX AU**  
**MINISTRE DE LA COMMUNICATION**

-----

**ALLOCUTION DE CIRCONSTANCE**

**DE**

**S.E.M. RENE EMMANUEL SADI**  
**MINISTRE DE LA COMMUNICATION**

**Yaoundé, le 25 janvier 2024**

**The Secretary-General of the Ministry of  
Communication,**

**Distinguished Presidents of the Boards' of Directors  
of Bodies under the supervision of the Ministry of  
Communication,**

**Distinguished Directors' General and General  
Managers of Bodies under the supervision of the  
Ministry of Communication,**

**The President of the National Communication  
Council,**

**The Inspector General of the Ministry of  
Communication,**

**Directors and Heads of Divisions,**

**Regional Delegates of Communication,**

**Divisional Delegates of Communication,**

**Distinguished Presidents of Professional Organisations of the Communication Sector,**

**Distinguished General Managers and Heads of Enterprises in the Communication Sector,**

**Distinguished managers of press organs,**

**Distinguished Practitioners of the Communication Sector,**

**Dear collaborators,**

**Distinguished Guests,**

**Ladies and Gentlemen,**

**I am highly delighted to be here with you today on the occasion of this traditional New Year's Wishes ceremony, taking place after a break due to the restrictions imposed on us by the covid-19 pandemic over the past two years.**

**Allow me to start by wishing you all a warm welcome to the Ministry of Communication, while at the same time, to express my thankfulness to the Secretary-General, for the kind words which he has just addressed on my behalf, as well as the best wishes which he has just kindly addressed to my family and myself on your behalf.**

**Chères Collaboratrices, Chers Collaborateurs,**

**Distingués Invités,**

**Mesdames et Messieurs,**

**Comme vous le savez, alors que la pandémie à Coronavirus tendait à s'estomper, la crise Russo-ukrainienne qui s'est déclenchée au cours de l'année 2022, est venue affecter négativement la conjoncture économique mondiale, entraînant des pénuries de matières premières essentielles et une spirale inflationniste dans la quasi-totalité des pays de la planète.**

**Le secteur de la Communication n'a pas échappé aux contrecoups de ce phénomène.**

**Mais, en dépit de ce contexte particulièrement difficile, notre Département ministériel a continué d'apporter des réponses appropriées aux problématiques auxquelles il a dû faire face.**

**En effet, si nous pouvons nous féliciter de certains des résultats que nous avons atteints, tel que le Secrétaire Général du Ministère vient de les présenter fort opportunément, beaucoup reste encore à faire à bien des égards.**

**Pour l'année 2024 en effet, il nous faudra mettre un accent particulier à la poursuite du programme de viabilisation et de sécurisation des sites et immeubles abritant les Services centraux et de certains Services déconcentrés.**

**De ce point de vue, il sera procédé à des aménagements du bâtiment principal du Ministère et de ceux abritant certains Services centraux installés sur des sites périphériques, notamment la Sous-direction de la Documentation et des Archives, la Cellule de la Communication pour le Développement et la Cellule SIGIPES.**

**La viabilisation de l'accès au bâtiment construit sur ce même site, il y a plusieurs années et qui reste encore inoccupé, sera également engagée.**

**Pour les Services déconcentrés, les enceintes de délimitation et de protection seront construites autour des Délégations départementales du Diamaré à Maroua, du Mayo Louti à Guider et du Nyong et So'o à Mbalmayo.**

**Dans le même ordre d'idées, il sera procédé à la réhabilitation totale de la Délégation Régionale du Littoral à Douala.**

**Ces réalisations que je viens de citer, seront effectuées, alors même que les travaux de construction de la Délégation départementale de la Lékié sont achevés et que ceux des Délégations départementales du Kupé Manengouba et du Moungo sont sur le point de l'être.**

**Pour ce qui est de la Délégation régionale de l'Ouest, des démarches urgentes seront entreprises afin d'accélérer les travaux y afférents, dont le taux d'exécution se situe actuellement entre 40% et 50%.**

**Par ailleurs, certaines Délégations régionales seront dotées de matériel roulant au cours du présent exercice, afin d'optimiser davantage leurs fonctionnements et leurs rendements respectifs.**

**Toujours au chapitre des constructions, nous envisageons de réactiver le projet relatif à l'édification d'un immeuble siège du Ministère de la Communication, par l'actualisation des études techniques déjà disponibles et la recherche d'un site destiné à abriter ledit immeuble dans un futur proche.**

**S'agissant de l'Agence Virtuelle d'Information (AVI) qui vient d'achever sa phase pilote, les dispositions de sa mise en service effective devront être**



**entamées, tant au plan institutionnel que technique et financier.**

**En ce qui concerne le Centre de monitoring des médias, la seconde phase de son équipement sera entamée, de manière à le rendre totalement opérationnel, au plus tard à la fin de l'exercice 2024.**

**En matière de communication pour le développement, il nous faudra rechercher et affecter des ressources nécessaires à la mise en œuvre des stratégies gouvernementales y afférentes, ainsi qu'à celles relatives à l'éducation, à la citoyenneté et à la lutte contre les discours de haine, à travers la mise à contribution des médias de proximité.**

**En ce qui concerne les Organismes sous-tutelle, la CRTV devra passer au stade opérationnel de la**

**rentabilisation des matériels et équipements acquis par le Gouvernement dans le cadre de la production du signal TV international de la CAN TotalEnergies 2021, et qui viennent de lui être entièrement rétrocédés.**

**S'agissant de la CRTV, je note avec satisfaction le redémarrage de son projet de réhabilitation technique, couplé à celui de la mise en place de l'infrastructure de diffusion de la Télévision Numérique Terrestre (TNT).**

**Ce processus devra s'accélérer au cours de l'année 2024, afin de répondre à la problématique de l'obsolescence du réseau de diffusion de la CRTV et à la nécessité de la migration de la télévision analogique vers la télévision numérique.**

**En même temps, la CRTV devra poursuivre de manière résolue son processus de transformation digitale des médias et de l'entreprise.**

**Elle devra aussi renforcer sa mission de conservation du patrimoine audiovisuel national contenue dans la loi de 2015 régissant l'activité audiovisuelle au Cameroun.**

**Bien évidemment, comme par le passé, la CRTV devra continuer à jouer son rôle d'acteur majeur de la promotion de l'activité du Gouvernement et de nos valeurs culturelles dans le strict respect de la singularité de notre pays.**

**Pour ce qui est de la SOPECAM, l'année 2024 coïncide avec la célébration du cinquantième du quotidien national bilingue « Cameroon Tribune ».**

**Cet anniversaire, nous l'espérons, sera marqué d'un sceau particulier, à la dimension de la place que ce journal occupe dans le paysage médiatique national.**

**Par ailleurs, une priorité devra être accordée à la sécurisation informatique de la chaîne de production**

**de « Cameroon Tribune », de manière à accroître substantiellement ses capacités de production.**

**Dans le même temps, il faudra aussi parachever les phases d'extension I et II de la rotative KBA COMET de la SOPECAM, assurer l'extension de la norme ISO à l'ensemble des services de la SOPECAM et procéder à la révision des équipements de production, dans la perspective des échéances électorales à venir.**

**La SOPECAM devra aussi poursuivre le processus d'extension du réseau de distribution de ses publications, afin de toucher un public plus large sur l'ensemble du territoire national.**

**S'agissant de l'Imprimerie Nationale, il convient avant tout de se féliciter de la signature par le Chef de l'Etat du décret n°2023/500 du 8 novembre 2023 portant transformation de l'Imprimerie Nationale en établissement à caractère spécial.**

**Forte de cette modernisation de son environnement administratif et technique, l'enjeu le plus immédiat réside vraisemblablement dans le redressement économique de cette entreprise, qui a longtemps souffert de difficultés d'exploitation et de tensions sociales récurrentes, sources de la faiblesse de ses performances.**

**Sur un tout autre plan, la réhabilitation du bâtiment siège de l'Imprimerie Nationale, vieux aujourd'hui de plusieurs décennies, mérite qu'une attention particulière lui soit portée, et qu'autant que possible, sa rénovation puisse démarrer de manière effective au cours du présent exercice.**

**L'ESSTIC quant à elle, poursuivra son programme d'acquisition des équipements audiovisuels pour les studios TV et Radio, avec l'appui du Ministère de la Communication pour la deuxième année consécutive,**

**à hauteur de 169 millions de Francs CFA, en vue de la professionnalisation des formations offertes.**

**Il est par ailleurs attendu de l'ESSTIC, de tout mettre en œuvre pour la tenue au cours de cette année, de son Conseil de Direction, dont le Ministre de la Communication assure la présidence.**

**Quant à la CPE (Cameroon Publi Expansion), je réitère à l'intention de ses organes dirigeants, l'impératif d'avoir à finaliser au cours de cette année, le dossier juridique relatif de son arrimage à la loi portant statut général des Entreprises publiques.**

**Mesdames, Messieurs,**

**Au cours de la cérémonie de présentation des vœux de l'année dernière, j'avais fait part à la presse nationale, de la forte préoccupation du Gouvernement à son égard, en ce qui concerne en particulier les conditions de travail des médias à**

**capitaux privés caractérisées par une fragilité économique aigue, qui handicape fortement l'exercice de leurs activités.**

**Je veux ici donner l'assurance aux professionnels des médias, que la prise en compte de cette préoccupation demeure une priorité de premier plan pour le Gouvernement.**

**En effet, en dépit d'un contexte économique particulièrement difficile à l'échelle mondiale, le Gouvernement a continué de s'efforcer à relever progressivement le niveau des interventions directes de l'Etat en faveur des médias imprimés et signalétiques relevant du secteur privé.**

**Je puis affirmer que cet effort ira en s'accroissant au fur et à mesure que les moyens budgétaires de l'Etat le permettront.**

**Quant aux médias audiovisuels, éligibles au Fonds de Développement de l'Audiovisuel institué par la loi de 2015 régissant l'activité audiovisuelle au Cameroun, les récentes avancées enregistrées dans le dossier de finalisation des textes d'application de ladite loi, permettent de penser que l'activation de ce Fonds pourra s'effectuer à moyen terme, dès lors que les ressources attendues du dividende numérique seront disponibles.**

**Pour ce qui est de l'assainissement du paysage médiatique, en rapport avec l'impérieuse nécessité du respect des règles éthiques et déontologiques qui incombe à la profession de journaliste, j'exhorte une fois de plus, les professionnels des médias à engager une réflexion en profondeur sur la mise en place d'un système d'autorégulation des contenus, permettant aux médias et aux journalistes de s'évaluer entre eux, et si besoin, de faire leur autocritique, tant pour leur**



**bonification professionnelle que pour la consolidation de notre démocratie.**

**Car, plus cette autorégulation sera structurée et efficace, moins la régulation et l'intervention du pouvoir judiciaire dans le fonctionnement des médias seront indispensables.**

**Chers Collaboratrices, Chers Collaborateurs,**

**Comme vous pouvez le constater, l'année 2024 est une année d'importants défis.**

**C'est pourquoi, pour la réalisation de ces objectifs majeurs pour notre secteur d'activités, j'attends de vous, un engagement sans réserve, dans l'accomplissement des tâches qui vous incombent, un strict respect de l'orthodoxie administrative, qu'il s'agisse des procédures ou de la déontologie, un retour à un esprit de discipline et de loyauté envers les Institutions de la République, et une pleine**

**appropriation d'une culture de la probité et de l'altruisme ; car il s'agit là des vertus essentielles et incompressibles de tout agent public.**

**Monsieur le Secrétaire Général,**

**Chères Collaboratrices, Chers Collaborateurs,**

**Distingués Invités,**

**Mesdames, Messieurs,**

**Parvenu au terme de mon propos, le moment est maintenant venu pour moi, en retour aux vœux que vous m'avez adressés par la voix du Secrétaire Général, de souhaiter à chacune et à chacun de vous, mes meilleurs vœux, de santé, de bonheur et de prospérité, pour l'année 2024.**

**Ces vœux s'adressent également à vos familles respectives, ainsi qu'à tous vos proches.**

**Je vous remercie de votre bien aimable attention.**